



Martinique



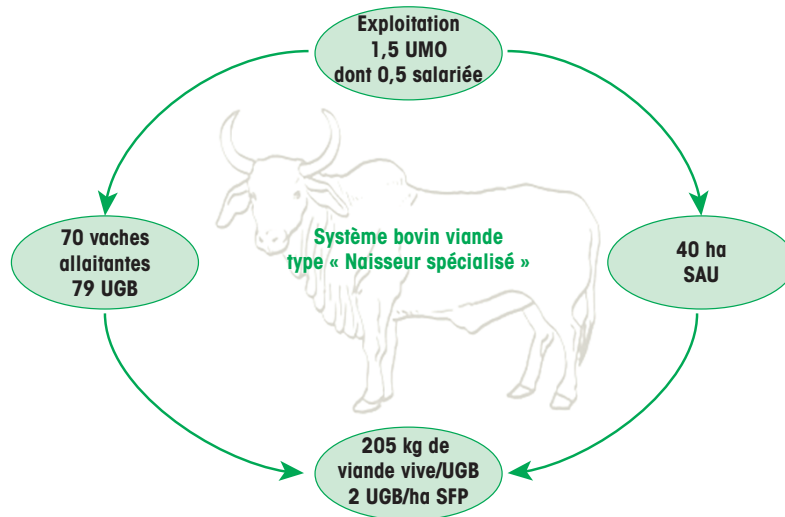
SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de son fonctionnement, tel qu'il peut exister sur le terrain, et qui représente des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Il est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain.

Ce système naisseur est conduit en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères Européennes. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 6-9 mois à un poids moyen de 220 kg vif. Ce système est principalement présent dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

COLLECTION RÉFÉRENCES

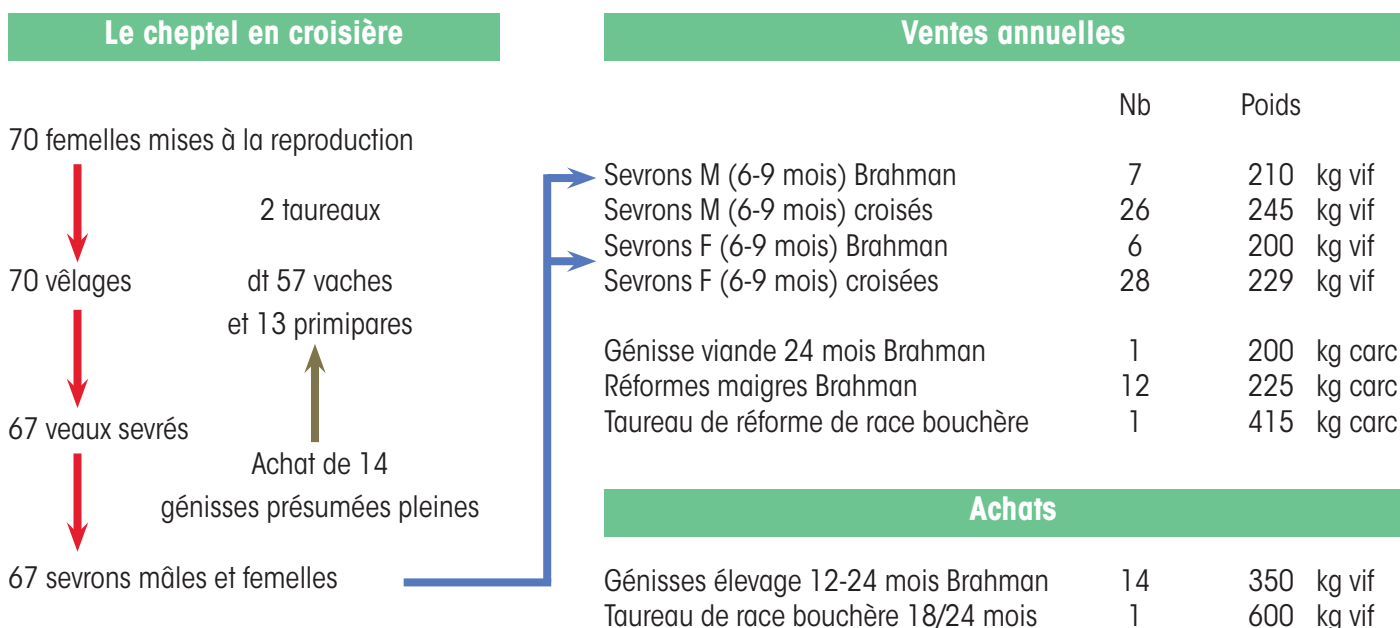


LE TROUPEAU VIANDE

70 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau est assuré avec l'achat de génisses pleines issues du programme génétique Brahman. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. La préconisation est d'1 taureau pour 35 femelles maximum mises à la reproduction.

Performances du troupeau

Taux de gestation	81 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	78 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	440 jours
UGB viande/vache allaitante	1,13
Production Brute de Viande Vive	16 300 kg vifs
soit	205 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complémentation en concentrés dans des nourrisseurs sélectifs. Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur en dispose. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année). En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter des fourrages ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	40 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP/an	408 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	13,3 T
soit	167 kg/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	101 241 €	CHARGES	62 001 €
Bovins viande (95 % PB)	96 516	Charges opérationnelles (17 % PB)	17 266
Ventes	62 418	Troupeau 113 €/UGB	8 957
28 Broutardes 79x81 (229 kgv - 710 €)	19 880	(79 UGB bovins viande)	
26 Broutards mâles 79x81 (235 kgv - 730 €)	18 980	Concentrés	70 €/UGB 5 554
12 Vaches réforme race 81 (450 kgv - 990 €)	11 880	Frais vétérinaires	35 €/UGB 2 802
7 Broutards mâles race 81 (210 kgv - 630 €)	4 410	Frais d'élevage	8 €/UGB 601
6 Broutardes race 81 (200 kgv - 600 €)	3 600	Surfaces fourragères	208 €/ha 8 309
1 Taureaux de réforme race 79 (830 kgv - 2 490 €)	2 490	(40 ha SFP : dont 40 ha SH)	
1 Génisses boucherie 18-24 mois race 81 (380 kgv - 1 178 €)	1 178	Engrais et amendements	206 €/ha 8 239
Achats d'animaux	-33 120	Produits de défense végétaux	2 €/ha 70
14 Génisses de repro 12-24 mois race 81 (350 kgv - 1 830 €)	-25 620		
1 Reproducteurs 18 à 24 mois race 79 (600 kgv - 7 500 €)	-7 500		
Aides	67 218	Charges de structure (44 % PB)	44 735
Bonus Naisseur : 15 192 kgv à 1,25 €	18 990	(hors amortissements et frais financiers)	
Aide Maintien Chep. Allaitant : 71 têtes à 250,00 €	17 750	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	309 €/ha SAU 12 350
Aide à la productivité (veaux) : 67 têtes à 200,00 €	13 400	Foncier	134 €/ha SAU 5 373
Aide achat de reproducteurs : 14 têtes à 571,43 €	8 000	Matériel	483 €/ha SAU 19 308
Aide au produit : 3 305 kgc à 1,83 €	6 048	Bâtiments et installations	0
Prime abat. gros bovins base : 14 têtes à 130,00 €	1 820	Autres charges	193 €/ha SAU 7 704
Complément PAB gros bovins : 14 têtes à 86,43 €	1 210		
Produits non affectables (5 % PB)	4 725	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (39 % PB)	39 240 €
Aides	4 725	39 240 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Indemnité compens handicap : 40 ha à 118,13 €	4 725		
		Annuités (9 % EBE)	3 483 €
		Frais financiers court terme (CT)	762 €
		Amortissement	3 949 €
		Frais financiers (LMT et CT)	1 307 €
		DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	34 995 €
		34 995 €/UMO	
		RESULTAT COURANT (34 % PB)	33 984 €
		33 984 €/UMO	

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	1 379	1 219	2 413
Charges opérationnelles	247	218	432
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	1 132	1 001	1 981

PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 5%. Les charges augmentent de 1 920 € et les produits restent stables. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 6 % du résultat courant.

	Prix 2020	Prix 2021	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	420	440	+ 5 %
Engrais 27/09/18 (€/t)	515	586	+ 14 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,16	1,34	+ 16 %
Prix de vente d'un Broutard (€/kg vif)	3,1	3,1	=
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	=
Aides POSEI bonus naisseur (€/kg vif)	1,25	1,25	=



EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; VA : Vache Allaitante ; MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services, ...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	16 302
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,50
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	10 868



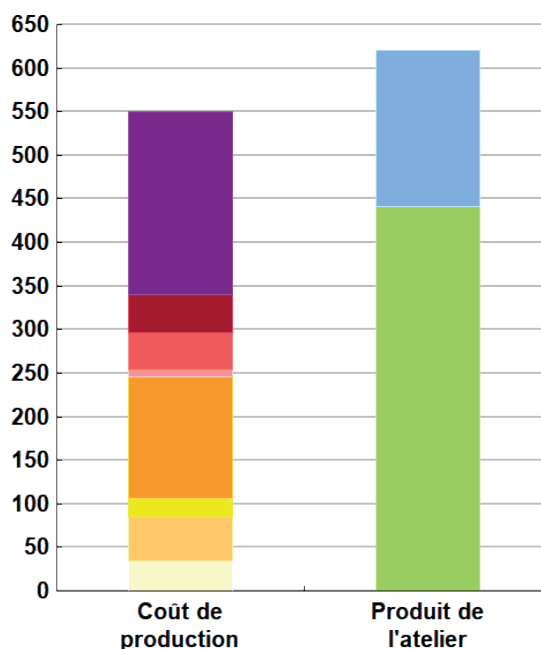
Coût de production total

	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	551
Travail	210
Foncier et capital	45
Frais divers de gestion	42
Bâtiments et installations	8
Mécanisation	140
Frais d'élevage	21
Approvisionnements des surfaces	51
Alimentation des animaux	34

Produit total

	€/ 100 kg de viande vive
Produit total	621
Produit viande	180
Autres produits	0
Aides	441

€/ 100 kg de viande vive



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 2,3 SMIC/UMO.**

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achévé d'imprimer en Avril 2022
ISBN : 978-2-7148-0208-8
Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,
Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56
Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

